



REVUE TIERS MONDE

n° 188 Tome XLVII Oct-déc 2006

Revue trimestrielle publiée par
l'Institut d'Étude du Développement Économique et Social
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

BIOTECHNOLOGIES ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Sous la direction de Marc DUFUMIER

Marc DUFUMIER Introduction

Thierry RAFFIN Les plantes génétiquement modifiées dans les PED : entre discours et réalité.

Jean FOYER Développement des biotechnologies et biotechnologies pour le développement au Mexique, l'impossible appropriation.

Valentin BEAUVAL Les plantes génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir le Tiers Monde ?
Marc DUFUMIER

Christian CASTELLANET et al Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives.

Michel FOK Conditions, résultats et perspectives d'utilisation du coton génétiquement modifié (coton Bt) dans les PED.

Jean-Luc Hofs et al Diffusion du coton génétiquement modifié en Afrique du sud : des leçons pour l'Afrique Zone Franc.

Frédéric THOMAS Biodiversité, biotechnologies et savoirs traditionnels. Du patrimoine commun de l'humanité aux ABS.

Anne CHETAILLE La biosécurité dans les PED : du protocole de Carthagène aux réglementations nationales.

Varia

Mohamed Sami BEN ALI Libéralisation du compte capital et choix d'un régime de change, quelle portée pour la flexibilité en Tunisie ?

Salif KONÉ Intégration économique, niveau de développement et compensation équitable.

Rédaction et administration : Institut d'Étude du Développement Économique et Social - 45 bis, av. de la Belle Gabrielle 94736 Nogent sur Marne Cedex - tel : 01 43 94 72 26 fax 01 43 94 72 44 - tiermond@univ-paris1.fr
Abonnements et ventes : Armand Colin - www.editions-sedes.com - 11-15 rue Pierre Rigaud, 94207 Ivry sur Seine cedex
Tel : 0 820 065 095 - fax 01 40 64 89 51

Publié avec le concours du Centre national du livre - Prix du numéro : 20 €
Abonnements pour l'année 2006 : Particuliers : France 75 € - Étranger 85 € - Institutions : France 85 € - Étranger 95 €

Armand
Colin

BIOTECHNOLOGIES ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Sous la direction de Marc DUFUMIER

Thierry RAFFIN - Les plantes génétiquement modifiées dans les PVD : entre discours et réalité.

Depuis le milieu des années 90, la question des plantes génétiquement modifiées (PGM) taraude la compétition économique entre les États-Unis et l'Europe. L'Afrique, continent emblématique des problématiques du développement et du problème récurrent de la faim dans le monde, apparaît comme le terrain de cette opposition. Les promoteurs des OGM tentent de s'appuyer sur ces problèmes pour le développement des biotechnologies végétales ; les opposants dénoncent cette prétention des PGM à régler les problèmes de la faim et du développement dans les PVD. Dans cette compétition mondiale, la mise en place à l'instigation des Etats-Unis de réseaux et de relais appuyés sur les instituts de recherche nationaux dans ces pays, plaident et oeuvrant pour une « nouvelle révolution verte génétique » ne semble pas véritablement permettre une appropriation de ces nouvelles biotechnologies par les PVD. Les conditions culturelles et les savoirs socio-techniques traditionnels restent trop souvent en dehors de l'équation biotechnologique. Cela n'est pas sans produire l'émergence de tensions, d'inquiétudes et de résistances, dans les milieux des petits producteurs agricoles.

Jean Foyer - Développement des biotechnologies et biotechnologies pour le développement au Mexique, l'impossible appropriation.

Depuis le début des années 80, le Mexique aspire à développer une recherche en biotechnologie dans la perspective de l'utiliser comme « levier » pour le développement du pays. Malgré le potentiel du pays (biodiversité, réseau public de recherche), la recherche biotechnologique mexicaine est trop isolée vis-à-vis des institutions politiques et du secteur privé pour pouvoir passer facilement de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. De plus, les objectifs de développement national s'avèrent trop flous et décalés vis-à-vis du courant de globalisation. Dans ces conditions, les biotechnologies ont difficilement pu servir d'instrument de développement et la dépendance technologique et économique tend au contraire à s'accroître dans ce secteur.

Valentin Beauval, Marc Dufumier - Les plantes génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir le Tiers-Monde ?

Sur les 6,5 milliards d'humains qui peuplent notre planète, il en est encore 852 millions qui souffrent de la faim et plus de deux milliards qui sont victimes de carences nutritionnelles, en protéines, acides gras essentiels, vitamines ou minéraux. Il s'agit pour l'essentiel de familles d'agriculteurs du Tiers-Monde qui n'ont plus guère aujourd'hui les moyens de produire de quoi s'alimenter correctement par elles-mêmes ou de dégager les revenus monétaires qui leur seraient nécessaires pour acquérir suffisamment de nourriture sur les marchés. Ces familles pauvres qui ne disposent généralement que de petites surfaces et d'un outillage manuel sont celles qui n'ont déjà pas pu mettre à profit les variétés à haut potentiel de rendement qui leur étaient autrefois proposées dans le cadre de la classique « révolution verte », du fait notamment de leur exigence en engrains chimiques et produits phytosanitaires onéreux. En permettant de réduire les coûts en ces intrants manufacturés, les plantes génétiquement modifiées (PGM) ne pourraient-elles donc pas les aider à accroître leurs revenus ? Rien n'est moins sûr. Outre la difficulté de maîtriser les risques environnementaux induits par l'utilisation de ces PGM, les agriculteurs doivent aussi faire face au surcoût résultant de l'emploi de ces variétés pour lesquelles les grandes compagnies semencières ont déposé des brevets. La mise au point des PGM a souvent exigé des investissements considérables et les sociétés multinationales qui en sont à l'origine s'efforcent logiquement d'en tirer quelques bénéfices, quitte à vendre les semences à un prix très élevé et interdire aux agriculteurs de réimplanter ultérieurement leurs parcelles avec des graines issues de leurs propres récoltes. Les PGM n'ont pas vraiment été conçues pour les paysans non solvables du Tiers-Monde et ne semblent donc pas être en mesure de résoudre le problème de la faim et de la malnutrition dans le Tiers-Monde.

C.Castellanet, A. Armengaud, JY Griot , A. Appoteker – Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives.

Après une longue période au cours de laquelle le gouvernement brésilien s'est opposé à l'emploi de soja transgénique, la culture de celui-ci a finalement été autorisée au Brésil. Les conséquences de cette autorisation peuvent ne pas être mineures, quand on sait qu'au sein de l'Union européenne, principal débouché à l'exportation, de nombreuses associations de consommateurs et mouvements environnementalistes militent contre les importations de tout produit issu de soja génétiquement modifié, culture dont l'extension au Brésil se fait très largement aux dépens d'anciennes zones forestières. L'article relate les conditions dans lesquelles certaines organisations paysannes du Sud-Brésil et des organisations non gouvernementales européennes tentent de mettre en place des filières d'exportation de soja non transgénique vers la France. Le surcoût pour le consommateur, largement lié au coût de la traçabilité, resterait modeste. Mais les compagnies transnationales de l'agrobusiness ne restent pas sans réagir, comme en témoigne leur proposition de s'engager sur la création d'un label « soja responsable » qui prendrait en compte les risques de déforestation liés à l'extension inconsidérée du soja dans le bassin amazonien, mais pourrait concerner des OGM. Cela paraît une manière habile de diviser la société civile en cooptant une partie des ONG environnementalistes autour de ce label « responsable », et de faire accepter finalement les OGM par l'opinion publique européenne.

Michel Fok A.C. - Conditions, résultats et perspective d'utilisation du coton génétiquement modifié (coton Bt) dans les PED

La commercialisation à grande échelle des variétés génétiquement modifiées, à partir de la campagne 1996/97, a exacerbé le débat sur la pertinence de ces variétés pour les pays en développement (PED). L'utilisation effective de coton génétiquement modifié (CGM) dans des pays présentés comme des PED (Afrique du Sud, Chine, Inde principalement), dès 1997/98, apporte des éléments pour dépasser la dimension théorique du débat. Cette utilisation concerne uniquement le Coton-Bt, incorporant un gène qui induit la production d'une toxine contre certaines Chenilles de la capsule du cotonnier.

Il existe une certaine abondance de littérature scientifique pour indiquer les effets positifs de l'utilisation du CGM en termes d'efficacité technique, de rentabilité économique et d'impacts positifs sur le plan environnemental et de la santé publique, en conséquence de la réduction des traitements chimiques. Ces résultats sont à l'origine d'une certaine pression pour étendre l'utilisation du CGM dans les PED.

L'objet de cet article est de procéder à une analyse plus détaillée des expériences existantes pour a) nuancer les succès rapportés et rappeler la dépendance des résultats avec les conditions de diffusion et de production, b) tempérer les craintes sur l'imposition inéluctable d'une situation de monopole des semenciers qui capterait seul le bénéfice de l'utilisation du CGM, c) souligner le changement, induit par l'utilisation du CGM, de la structure des coûts de production dans les systèmes à faible intensification et qui accentue le risque financier de la production, d) indiquer l'impossibilité d'une rentabilité assurée pour tous les utilisateurs et donc la

nécessité d'une cohabitation avec du coton conventionnel, e) alerter sur la nécessité et la difficulté d'adapter l'organisation de la distribution des semences pour une telle cohabitation, f) mettre en évidence le caractère excessif de l'optimisme et du pessimisme dans les anticipations des effets du CGM, et enfin g) souligner le caractère incomplet de ces anticipations qui ont négligé par exemple le phénomène de modification du complexe parasitaire amenant certains ravageurs auparavant secondaires au statut de nuisibles fort menaçants.

Jean-Luc Hofs, Michel Fok, Marnus Gouse, Johann Kirsten - Diffusion du Coton Génétiquement Modifié en Afrique du Sud : des leçons pour l'Afrique Zone Franc

L'utilisation du coton génétiquement modifié (CGM) en Afrique du Sud, depuis 1996/97, est le plus souvent présentée comme un succès d'adoption d'OGM par les petits paysans de pays en développement. C'est une présentation qui occulte le fait que la production cotonnière en Afrique du Sud est d'abord celle des fermiers blancs. Le succès du CGM dans ce pays est aussi tout relatif car la production continue à décliner et la part des petits paysans noirs reste toujours aussi faible alors que l'agriculture est en voie de disparition dans les Makhatini Flats.

Le cas de l'Afrique du Sud montre que l'introduction d'une technologie nouvelle peut en effet soulager certaines contraintes rencontrées par les producteurs du petit paysannat sans être suffisante pour assurer la progression de la production à l'échelle du pays. D'autres facteurs d'ordre institutionnel interviennent, mais la focalisation exclusive sur le CGM les fait occulter. La dernière étape de l'évolution institutionnelle de la filière cotonnière renferme un processus inquiétant de forclusion de l'usage de la terre au détriment d'un grand nombre de paysans. Nos travaux fondés sur une enquête récente mettent en évidence une mauvaise rentabilité dans une année défavorable sur le plan climatique et institutionnel. Dans des conditions plus favorables, la rentabilité est meilleure mais avec un risque financier accru. L'adoption du CGM induit en effet un changement important dans la structure des coûts de production, le poste de dépense en semence devient l'élément principal des dépenses monétaires. Rares sont les pays de l'Afrique Zone Franc présentant aujourd'hui une stabilité institutionnelle favorable à l'introduction du CGM. Celle-ci nécessite préparation notamment pour d'une part négocier des conditions économiques favorables de transfert de la biotechnologie et d'autre part pour une réorganisation de la distribution de semences préservant les intérêts des paysans. Les difficultés associées à cette préparation mettent en garde contre une adoption précipitée.

Frédéric Thomas - Biodiversité, Biotechnologies & Savoirs Traditionnels. Du patrimoine commun de l'humanité aux ABS

Cet article montre que les pays en développement, en dénonçant le statut de patrimoine commun de la biodiversité comme un héritage colonial des pays riches gardant un accès libre et gratuit à leurs ressources, et en revendiquant leur souveraineté nationale sur ces ressources, ont bien plus fait le jeu des firmes de biotechnologies et fait avancer la cause de la brevetabilité du vivant qu'ils n'ont défendu leurs intérêts et ceux de leurs populations.

Anne Chetaillé - La biosécurité dans les pays en développement : Du Protocole de Carthagène aux réglementations nationales

Plus de 90 pays en développement ont signé le protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques et devraient donc logiquement pouvoir mettre en place des législations nationales opérationnelles leur permettant notamment de refuser l'importation d'organismes vivant modifiés, en l'absence de certitude scientifique sur les risques liés à ces OVM. Le principe de précaution devrait pouvoir guider la décision et l'action des Etats signataires. Mais tel n'est pas vraiment le cas. Alors que les mécanismes de régulation du Protocole se renforcent progressivement dans les enceintes internationales, la mise en œuvre dans les pays en développement se heurte à des besoins importants en moyens humains, techniques et financiers, qui leur font très souvent défaut, alors que ces mêmes pays sont soumis à de fortes pressions extérieures.

Mohamed BEN ALI - Libéralisation du compte capital et choix d'un régime de change, quelle portée pour la flexibilité en Tunisie ?

L'adoption par la Tunisie des **réformes** structurelles de son économie dans un contexte d'ouverture graduelle depuis 1986, lui a permis d'instaurer en janvier 1993 la convertibilité de son compte courant. Le desserrement de la contrainte de change et l'achèvement de la convertibilité totale du Dinar, reste un objectif prioritaire comme finalité pour une plus grande intégration de l'économie tunisienne dans l'économie mondiale. La perspective de la convertibilité intégrale du Dinar pose la problématique du choix prospectif de régime de change. On analyse dans cette étude, dans le cadre de la théorie des jeux, le choix de régime de change optimal par référence à la notion du bien-être. Dans un modèle de biens échangeables/biens non échangeables, le choix d'un régime de change est défini en termes d'interactions stratégiques entre les autorités monétaires et les entreprises domestiques. Les autorités sont supposées choisir un régime optimal suivant un critère de bien-être en minimisant une fonction de perte définie en termes de compétitivité externe et d'inflation. Les résultats des simulations du modèle montrent que la libéralisation du compte capital serait compatible avec un régime de change flexible.

Salif KONÉ - Intégration économique, niveau de développement et compensation équitable.

L'objectif de cet article est d'étudier la nature de la relation qui existe entre le niveau de développement des pays partenaires d'une intégration économique et les mécanismes de compensation équitable des processus de celle-ci. Les analyses, basées sur le modèle de dotation factorielle de Venables (1999 et 2000), mettent en avant le concept **d'externalité** de production. Elles ont permis d'établir deux principaux résultats. D'une part, les mécanismes de compensation équitable, dans tout processus d'intégration économique, ne peuvent être de forme simple quelle que soit la nature des pays partenaires. D'autre part, la faisabilité de tels mécanismes est liée aux niveaux des partenaires. Toutefois, ce dernier résultat a nécessité l'introduction de l'hypothèse de causalité circulaire et cumulative dans l'optique de la nouvelle géographie économique.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.